

**Direction générale des services**

Centre administratif municipal

7, avenue Adrien Raynal

94310 Orly

01 48 90 22 52

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 21 OCTOBRE 2010**

L'An deux mille dix, le vingt et un octobre, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le quatorze octobre deux mille dix, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame JANODET - Maire.

**PRESENTS : Madame Christine JANODET, Maire**

**Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints**

**Philippe MENAGER - Hind BENAÏNI - Ghislaine PATRY - Farid RADJOUH - Claire CABRERA - Paul FAROUZ - Maurice CHAUVET - Jacqueline MARCONI - Jean-François CHAZOTTES - Catherine DUVERNOY - Alain GIRARD.**

**Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux**

**Gaston VIENS - Denis AZAN - Dahmane BESSAMI - Monique KUCINSKI - Josiane DAUTRY - Malikat VERA- Frank-Eric BAUM - Chérif ZEKOUANE - Habib HASSOUNI - Pascale SOULARD - Mohammed GHERBI - Thierry ATLAN.**

**Absents représentés**

**Monsieur Bakay MEZRHIR représenté par Mademoiselle Claire CABRERA  
Madame Nathalie BESNIET représentée par Monsieur Alain GIRARD  
Madame Geneviève LAVILLE représentée par Madame Jacqueline MARCONI  
Madame Geneviève BONNISSEAU représentée par Monsieur Maurice CHAUVET  
Madame Imène BEN CHEIKH représentée par Madame la Maire  
Madame Odette TERRADE représentée par Madame Pascale SOULARD  
Madame Nadia EL HADI représentée par Monsieur Mohammed GHERBI**

**Absents non représentés**

**Monsieur François PHILIPPON  
Madame Elisa MORMIN  
Monsieur Mustapha NAIDJA  
Monsieur Abdelkrim HELALA**

Conformément à l'article L 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Catherine DUVERNOY ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

Madame Chantal BONNO, Directrice générale des services de la Ville, qui assistait à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

La séance est ouverte à 20 h 37.

**L'ordre du jour** de la présente séance est adopté à l'unanimité.

**Le compte-rendu** de la dernière séance est présenté à l'assemblée et ne fait l'objet d'aucune remarque.

**Les arrêtés** pris par Madame la Maire en vertu de la délégation qui lui a été accordée ainsi que la liste des marchés passés par procédure adaptée et par procédure formalisée ne font l'objet d'aucune remarque.

Deux vœux d'urgence sont présentés par les groupes de la majorité municipale.

L'urgence est votée à l'unanimité pour le vœu « Non aux ponctions sur le logement social »

L'urgence est votée à l'unanimité pour le vœu « Réforme des retraites »

### **Communications de la Municipalité :**

#### 1 - Mobilisation contre la réforme des retraites

Madame la Maire précise que le mouvement contre la réforme des retraites rencontre un fort écho depuis deux mois. En témoigne l'intérêt de la rencontre citoyenne qui a rassemblé environ 70 personnes le 19 octobre.

Monsieur RADJOUH précise que la mobilisation très importante du personnel nécessite un soutien logistique et qu'il sera proposé au Conseil municipal de renouveler son vote d'une subvention exceptionnelle pour la location d'un car par les deux syndicats, à l'occasion des manifestations des 12, 19 et 28 octobre..

#### 2- Tri-bornes

Les tri-bornes ont été inaugurées le 6 octobre. Après quelques jours d'ajustement, leur mise en fonctionnement se passe bien. Il faut toutefois renforcer le travail pédagogique pour inciter aux bons gestes de tri. Certains conteneurs d'ordures ménagères ont été vite remplis par endroit alors que les gabarits ont été calculés en fonction de l'usage des locataires.

#### 3 - Réunion publique/ Rénovation du quartier des Navigateurs

Madame la Maire informe de la forte participation des locataires du quartier des Navigateurs, à la réunion publique d'information organisée le 11 octobre en partenariat avec Valophis. Il s'agissait de solliciter leur avis et de connaître leur opinion sur l'opération de renouvellement urbain qui sera présentée à l'ANRU courant décembre.

Monsieur GIRARD souligne l'importance de cette réunion, très attendue par les habitants de ce quartier déjà en pleine rénovation.

Il précise que le souhait de la commune d'obtenir l'inscription des Navigateurs dans un « ANRU 2 » et d'obtenir du Gouvernement les crédits indispensables à la poursuite de la rénovation urbaine, a reçu l'adhésion très majoritaire de la centaine de personnes présentes.

#### 4 – Evènements à venir

- 22 octobre : pose de la première pierre de l'immeuble en accession à la propriété construit par la Foncière Logement dans le quartier de la Pierre au prêtre.

- 23 octobre : concert de solidarité organisé au centre culturel par la Ligue de l'Espoir dans le cadre de la lutte contre le cancer.

- 30 octobre : concert de musique arabo-andalouse en hommage à Lili Bonniche, un concert qui s'inscrit pour la paix et la rencontre des cultures.

- 10 novembre : inauguration de l'Ecole de la deuxième chance en présence notamment d'Édith Cresson ancienne Premier ministre, et fondatrice du réseau, et de Jean Paul Huchon Président du Conseil régional.

- 20 novembre : visite de chantier puis dans la soirée : la Nuit de la solidarité, au profit des enfants privés de famille, avec Souad Massi.

- Claire CABRERA rappelle le programme de la Semaine bleue. Elle précise qu'une animation a été annulée en raison de la grève. Elle invite les conseillers à venir aux activités de l'après-midi du vendredi 22 octobre. Elle indique que les Restos du cœur reprennent leurs activités : les inscriptions à partir du 15 novembre et les distributions à partir du 29 novembre.

- Philippe MENAGER souligne l'intérêt de l'exposition Léopold Chauveau organisée par la médiathèque jeunesse du 5 novembre au 22 décembre. Il note en particulier la diversité des modes d'expression de cet artiste retracée dans cette rétrospective. Par ailleurs, il signale l'engagement de la commune au sein des « Théâtrales Charles Dullin » du 5 novembre au 12 décembre, dont l'originalité est de présenter des œuvres d'auteur, souvent inédites en France. Orly accueillera deux pièces de théâtre.

- Monique KUCINSKI informe de l'engagement de la ville d'Orly le 25 novembre prochain dans le cadre de la journée contre la violence faites aux femmes. Un débat se tiendra au centre culturel après la projection du film « mère et fille ».

- Madame la Maire informe qu'elle a reçu un courrier de Madame BESNIET précisant que la présidence du groupe des élus communistes et républicains sera désormais assurée par Maurice CHAUVET.

Madame la Maire propose ensuite d'aborder l'ordre du jour :

#### **6. Communication relative à la campagne « oui au droit de vote pour les étrangers » les communes pour l'égalité**

Madame la Maire rappelle l'importance de la participation des citoyens d'origine étrangère à la vie des communes.

Ils participent à la vie économique, sociale et associative et contribuent déjà à la vie citoyenne en étant responsables d'associations, délégués syndicaux, représentants de parents d'élèves, électeurs pour la désignation des conseils de Prud'homme... On constate une très forte implication des résidents étrangers dans la vie de la commune d'Orly.

Un premier pas a été franchi il y a quelques années avec l'extension de cette citoyenneté, à une partie des étrangers, ceux de l'Union européenne, qui votent désormais aux élections municipales et européennes. 17 pays de l'Union européenne sur 27 ont instauré totalement ou partiellement le droit de vote pour tous les étrangers.

Il est proposé d'associer la Ville d'Orly à la campagne nationale sous la forme d'une votation citoyenne le week-end des 4 et 5 décembre 2010 avec la participation des élus et des associations de la ville.

Monsieur ATLAN et Madame SOULARD approuvent cette initiative et souhaitent que les groupes politiques y soient associés.

L'assemblée municipale donne acte à l'unanimité de cette communication.

**7. Levée des réserves de la Commissaire enquêtrice sur le projet de délimitation, sur la zone C du plan d'exposition au bruit, du secteur de renouvellement urbain des Roses.**

*Adopté à la majorité moins 4 voix contre (dont 2 pouvoirs) du groupe GCSAS.*

**8. Approbation des développements du projet de Pôle d'image numérique d'Orly et de son plan de financement soumis au FEDER.**

*Adopté à la majorité moins 4 abstentions (dont 2 pouvoirs) du groupe GCSAS.*

**9. Dénomination et classification dans le domaine public de la nouvelle place du centre ancien.**

*Adopté à l'unanimité.*

**10. Remplacement d'un membre du conseil d'administration de la Régie d'exploitation des forums.**

*Adopté à l'unanimité.*

**11. Garantie d'emprunt en faveur de Valophis Habitat pour un programme de construction de 37 logements collectifs sociaux ZAC des Aviateurs – Ilot C7 - rue Jean Mermoz.**

*Adopté à l'unanimité.*

**12. Fonds de solidarité régional d'Ile-de-France – rapport d'utilisation sur l'exercice 2009.**

*L'assemblée a pris acte du tableau récapitulatif des interventions de l'année 2009.*

**Vœu d'urgence « Non aux ponctions sur le logement social »**

Madame MARCONI présente le vœu déposé.

**Considérant** que le projet de Loi de finances 2011 prévoit la mise en place par l'Etat d'une taxe d'1 milliard d'euros sur trois ans, sur les loyers des organismes HLM soit 240 € en moyenne par logement ;

**Considérant** que ce projet de Loi de finances propose également de ramener de 630 M€ en 2010 à 500 M€ en 2011 puis à 400 M€ en 2013 le soutien de l'Etat au logement social ;

**Considérant** que cette baisse, cumulée au prélèvement de 340 M€ par an pendant trois exercices, limitera de fait la contribution de l'Etat au logement social à 160 M€ en 2011 et à seulement 60 M€ en 2013 ;

**Considérant** que les aides à la pierre seraient ainsi payées par le logement social et ses locataires, et non plus par la solidarité nationale ;

**Considérant** que cette taxe sur les loyers ne pourrait que se répercuter sur l'offre nouvelle pour ceux qui attendent un logement, et sur le niveau de service pour les locataires ;

**Considérant** que cette taxe sur les loyers HLM entraînerait une diminution de la production de 60 000 logements sur 3 ans avec des conséquences sur l'emploi et le bâtiment ;

**Considérant** que ce projet remettrait en cause les objectifs sur lesquels les organismes étaient prêts à s'engager dans le cadre des Conventions d'utilité sociale aux côtés des collectivités territoriales ;

**Considérant** que cette taxe représente une charge de 8,6 millions d'euros sur trois ans pour Valophis et pénalise ses capacités à réaliser les grosses réparations et les réhabilitations nécessaires ;

**Considérant** les 800 familles en attente de logement dans notre commune, malgré l'importance du parc social ;

**Considérant** l'effort important de la ville d'Orly qui prévoit d'engager la construction d'un millier de logements diversifiés supplémentaires dans les cinq ans à venir ;

### **Le Conseil municipal d'Orly :**

**Demande** au Parlement de revenir sur cette mesure qui figure dans le projet de Loi de finances pour 2011.

**Apporte** son soutien à la résolution du congrès de l'Union sociale pour l'habitat réuni à Strasbourg le 30 septembre 2010.

*Adopté à l'unanimité*

## **Vœu d'urgence « Reforme des retraites »**

Monsieur RADJOUH présente le vœu déposé par les groupes de la majorité municipale.

**Vu** le projet de réforme des retraites en discussion devant le Sénat ;

**Considérant** l'importance du mouvement social qui traverse toute la société française ;

**Considérant** les conséquences de cette réforme qui renforce la précarisation des plus pauvres, ne prend pas en compte la pénibilité au travail, aggrave les inégalités entre homme et femmes ;

**Considérant** la situation sociale de la population d'Orly, révélée par l'analyse des besoins sociaux ;

**Considérant** le gel des dotations de l'état aux collectivités locales alors qu'elles doivent répondre à une précarisation accrue de leur population ;

### **Le Conseil municipal d'Orly :**

**Demande** au Gouvernement la suspension de la discussion du projet de loi de réforme des retraites.

**Apporte** son soutien aux syndicats de la ville d'Orly, aux citoyens, aux retraités, aux lycéens, aux étudiants qui ont marqué leur exigence d'une autre réforme.

**Exige** l'ouverture de véritables négociations avec les partenaires sociaux !

*Vœu adopté à l'unanimité, en intégrant un amendement proposé par Madame SOULARD et en décidant l'attribution d'une nouvelle subvention de 560 € en faveur du syndicat CGT des personnels communaux.*

### **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur ATLAN indique qu'il a reçu un dossier de présentation du débat public sur le réseau de transport public du grand Paris et le projet d'Arc Express qui a la faveur de la majorité régionale, et il souhaite connaître le positionnement de la commune dans le débat du 13 janvier 2011.

Madame la Maire précise que la Municipalité est partie prenante dans le cadre des différentes études menées en partenariat avec le syndicat des transports d'Ile de France, le Conseil général du Val-de-Marne, le CODEV, l'EPA ORSA, le pôle d'Orly, l'association pour le prolongement de la ligne 14, pour améliorer la desserte en transport en commun du territoire. De nombreux projets combinant le développement des transports en commun en site propre, le tramway, la gare TGV sont élaborés. La réflexion est en cours.

La Ville va interroger la commission du débat public sur la préparation du débat du 13 janvier 2011.

Monsieur GIRARD souligne l'intérêt des débats publics qui se sont engagés sur les projets d'Arc Express du Conseil régional et celui du Grand Paris.

Plusieurs projets ont été développés dans des logiques différentes. Le souhait de la Municipalité est d'aboutir au meilleur projet possible pour les Orlysiens.

Madame la Maire souligne l'importance pour la commune de se battre afin que le projet de tramway sur le trajet du bus 183 rejoigne l'aéroport d'Orly. Concernant la gare TGV, il s'agit d'un projet à plus long terme.

La séance est levée à 22h16.

**Catherine DUVERNOY**

Secrétaire de séance

**Christine JANODET**

Maire  
Conseillère générale du Val-de-Marne